



PROCES-VERBAL

Assemblée générale du FC Jorat-Mézières 26 avril 2023 à la grande salle de Ropraz

Ordre du jour

1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport du président et du trésorier
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2022
5. Présentation du budget 2023
6. Rapport des différents responsables
7. Election du : 1. Comité 2. Président 3. Vérificateurs des comptes et leurs suppléants
8. Propositions et communications du comité
9. Cotisations
10. Propositions individuelles

1. Souhaits de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences

La séance est ouverte à 20h05 à la grande salle de Ropraz ce mercredi 26 avril 2023. M Vincent RIMAZ, président, souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la commune de Ropraz de nous accueillir dans leurs locaux.

Il prie d'excuser les personnes suivantes : MM Nicolet-dit-Felix Christophe, Bach Philippe, Chaillet Christophe, Clot Raphaël, Jung Bernard, Marquez Florence, Savary André, Vaney Anne-Sylvie, Clot François, Panchaud Pascal, Hugentobler Denis, Commune de Corcelles-le-Jorat et Commune de Vucherens (annexe 1).

Il salue la présence de M Schenkel Bruno, président d'honneur. Il salue également la présence de MM Bach Cédric, Morel Eric, Gilliéron François, Zweifel Thierry, membres d'honneur ainsi que les représentants des communes de Vulliens, Jorat-Mézières, Ropraz, Servion et Montpreveyres. La liste des présences indique un effectif de 26 membres présents (annexe 2).

Etant donné le nombre de présents, aucun scrutateur n'est nommé.

Une minute de silence est demandée en mémoire des proches, des parents, des membres disparus de notre club.

2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 07 avril 2022 à Servion dont la lecture n'est pas demandée, ne donne lieu à aucun autre commentaire, il est accepté par 23 voix et 3 abstentions. Remerciements à notre secrétaire, Mme Nadège PASI, pour sa rédaction.

3. Rapport du président et du trésorier

3a. Rapport du président

Le président, M Vincent RIMAZ, nous fait un rapport de l'année écoulée (annexe 3).



3b. Rapport du trésorier

La trésorière, Mme Marjorie CLERC, présente les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Elle nous commente les différents postes (annexe 4).

4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes 2022

La commune de Vucherens représentée par Mme Frédérique PLASSCHAERT MARENGO et le membre M Sébastien DETRAZ, se sont rencontrés le 19 avril 2023 à Mézières avec Mme Marjorie CLERC afin de contrôler les comptes. M Sébastien DETRAZ effectue la lecture du rapport des vérificateurs.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Il remercie Mme Marjorie CLERC pour l'excellence de son travail et son dévouement au club. (annexe 5)

Ces derniers dégagent un bénéfice de CHF 304.91.-, après attribution de CHF 25'000.- aux diverses provisions.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité, à la trésorière et aux vérificateurs des comptes.

5. Présentation du budget 2023

La parole est donnée à Mme Marjorie CLERC. Le budget, tel que présenté, nous amène à un excédent de dépenses de CHF 11'250.- (annexe 4)

Remerciement à Mme Marjorie CLERC pour sa présentation.

6. Rapport des différents responsables

Rapport de la première équipe: M Philippe BACH (annexe 6) Lecture faite par Sylvain RUCH

Rapport du responsable des actifs: Sylvain RUCH (rapport oral)

Pour son dernier rapport, M Sylvain RUCH fait comme il a toujours fait, soit sans papier. Au niveau des équipes actives, il relève que la Une s'est bien reprise récemment et qu'il y a un très bon état d'esprit. Il regrette que M. Philippe BACH n'ait pas pu être présent lors de cette assemblée car il voulait le remercier pour son accompagnement durant 10 ans comme responsable technique. Sans lui cela aurait été beaucoup plus compliqué et il souligne le gros travail de Philippe. La Deux ça va mieux depuis le passage du comité dans les vestiaires. Pour les 30+ il y a une très belle équipe. Les 40+ sont à Savigny car nous sommes dans l'impossibilité de les accueillir au sein de notre club (manque de place et infrastructures). En ce qui concerne les 50+ il va laisser la parole à M Stéphane DUMOULIN qui est présent ce soir pour en parler.

Il termine son rapport en remerciant le comité pour toutes ces années et souligne le travail effectué, pas toujours reconnu à sa juste valeur. Il remercie les 3 personnes qui ont accepté de reprendre les postes vacants, les communes pour leur soutien et les nombreux membres présents à cette assemblée.

Rapport la deuxième équipe: M Nicolas BINNEBEECK pas de rapport

Rapport des Seniors 30+: M Raphaël CLOT (annexe 7) Pas de lecture demandée



Rapport des Seniors 50+: M Stéphane DUMOULIN (annexe 8) lecture à l'assemblée
En préambule, Stéphane DUMOULIN excuse Manu VEGA, Walti RETENMUND et Jean-Daniel BURNIER à l'assemblée car ils sont allés jouer avec Savigny.

Il relève la présence de deux personnes dans la salle, Stéphanie (première dame au sein de l'équipe des 50+ du FCJM) et son capitaine Cédric (auprès duquel il fait ses excuses pour ne pas l'avoir nommé capitaine lors d'un match).

Rapport du groupement juniors: Jean-Jacques SCHUMACHER (annexe 9) lecture à l'assemblée

Rapport du responsable technique mouvement juniors: Ian MANN (annexe 9) lecture à l'assemblée
À la suite de la lecture du rapport de Ian MANN, M Vincent RIMAZ relève la présence de nombreux entraîneurs juniors ce soir et les remercie. Il demande si un entraîneur aimerait ajouter quelque chose. M David GORJAO souligne qu'il a beaucoup de plaisir à entraîner les juniors au sein du club.

7. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants

M Vincent RIMAZ annonce 2 démissions qui sont celles de MM Eric DUVOISIN et Sylvain RUCH. Il les remercie pour les nombreuses années passées au sein du comité.

M Vincent RIMAZ présente le nouveau comité qui se compose de 9 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit : Marc CHAPPUIS, Marjorie CLERC, Hervé DEVAUD, Régis FREIBURGHAUS, Ian MANN, Lionel MURISSET, Fabrice NAEGELE, Nadège PASI et Vincent RIMAZ

Le comité est élu par acclamation à l'unanimité. M Vincent RIMAZ informe l'assemblée qu'il reste au comité mais qu'il cède sa place en tant que président. Il profite de remercier les membres du comité pour le travail effectué. Il remercie aussi les communes pour leur soutien et relève la nécessité de réfléchir au besoin des infrastructures. Les prestations du club vont devoir être maintenues et il faut absolument que les communes tiennent compte des besoins nécessaires.

M Vincent RIMAZ prend la parole pour annoncer que M Marc CHAPPUIS accepte le mandat en tant que Président, il est élu par acclamation à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes seront: Sébastien DETRAZ (rapporteur), commune de Vulliens (membre), Eric MOREL (1^{er} suppléant) et commune de Ropraz (2^{ème} suppléant).

8. Propositions et communications du comité

M Vincent RIMAZ informe que depuis qu'il est au comité, c'est la première année où nous avons minimum 1 match renvoyé par semaine. Cela amène à différents problèmes dont notamment le manque de vestiaires car quand il y a un match ils ne sont pas accessibles pour ceux qui s'entraînent, beaucoup de changements et de flexibilité de la part de la convocatrice, la disponibilité des autres équipes qui ne convient pas toujours, les tenancières de la buvette qui doivent venir lors de dates non prévues, les horaires à trouver (par exemple des juniors venant de la Vallée de Joux...) etc... C'est donc une nouvelle fois la preuve qu'une infrastructure telle que le club a doit se doter d'un terrain synthétique pour supporter ces éléments là et aussi pour faire face à la réalité de la météo à notre altitude.

M Vincent RIMAZ transmet la date du 10 juin pour le tournoi Graines de foot. Le club a la chance de pouvoir accueillir les juniors F.



M Vincent RIMAZ remercie encore les communes pour leur soutien, les employés de la voiries de la commune de Jorat-Mézières pour le bon entretien ainsi que tous les sponsors qui soutiennent le club de près ou de loin.

9. Cotisations

Aucun changement n'est prévu pour les cotisations qui restent comme suit :

- Ecole de Foot : CHF 180.-
- Juniors F : CHF 200.-
- Juniors E+D : CHF 220.-
- Footathlon : inchangé
- Actifs : inchangé (CHF 250.-)

- Les réductions pour plusieurs enfants : réduction au deuxième enfant de CHF 30.00, pour le troisième CHF 60.00 et CHF 90.00 pour le quatrième.

10. Propositions individuelles

M Marc CHAPPUIS remercie l'assemblée et se réjouit de rejoindre le comité à qui il transmet ses remerciements pour leur confiance témoignée. Il remercie encore MM Eric DUVOISIN et Sylvain RUCH pour leur investissement et travail au long de ces années et il se rend compte que beaucoup d'heures ont été consacrées pour le comité. Il remercie aussi M Vincent RIMAZ de rester au comité pour l'aider lors de cette future année. Il présente brièvement le futur comité qui sera composé comme suit :

Président : Marc CHAPPUIS

Secrétaire : Nadège PASI

Trésorière : Marjorie CLERC

Membres : Hervé DEVAUD, Régis FREIBURGHAUS, Ian MANN, Lionel MURISSET, Vincent Fabrice NAEGEL et RIMAZ

M Bruno SCHENKEL propose d'élire MM Eric DUVOISIN et Sylvain RUCH comme membres d'honneur et propose d'élire MM Vincent RIMAZ comme Président d'honneur. Ils sont élus par acclamation.

M Sylvain RUCH remercie M Vincent RIMAZ pour ses années de présidence. Il relève sa grande disponibilité et son côté modérateur. Il souhaite tout le meilleur au comité et que si cela continue sur la même lancée ça ne peut que bien se passer.

M Gaël MANIGLEY a reçu diverses demandes de la part des parents de juniors concernant le foot-athlon. En effet, certains préfèrent payer les 70.- plutôt que d'aller quémander auprès des amis, familles etc.... M Vincent RIMAZ lui explique qu'auparavant il y avait encore les cartes supporter. Il faut noter que cette action rapport environ 13'000.- par année (moyenne de 130.- par junior) qui sont attribués au compte des juniors. Le comité est conscient de ce que cela implique mais quand on voit les chiffres on réalise que c'est dur de s'en passer. Il est proposé de rendre l'action peut-être un peu plus intéressante, à voir avec le nouveau comité... M Eric DUVOISIN relève que cela apporte aussi aux enfant une certaine fierté et les implique au sein du club.



M François GILLIERON a longtemps hésité avant de prendre la parole mais pense que c'est une année charnière. En effet, la commune de Jorat-Mézières a fait passer son PACOM (plan d'affectation communal). En ce qui concerne les infrastructures et plus précisément le 3^{ème} terrain, pour lui c'est « ou ça passe cette année ou ce sera terminé ». Il propose que la commune de Jorat-Mézières voit avec M Daniel RUCH pour approcher Mme Christelle Luisier (Présidente du Conseil d'Etat vaudois). M Pierre JORDAN de la commune de Jorat-Mézières a pris note des attentes de M François GILLIERON.

Aucune autre demande et/ou proposition n'est faite par l'assemblée.

M Vincent RIMAZ remercie encore une fois la commune de Ropraz pour la mise à disposition des locaux.

La séance est levée à 21h12.

Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :

Vincent RIMAZ

La secrétaire :

Nadège PASI